



L'Aigle royal est le plus grand des aigles européens. Contrairement à l'Aigle de Bonelli, il chasse surtout les mammifères.

Directive Oiseaux : annexe I

A091

Aigle royal

Aquila chrysaetos – Aquila daurada

Nombre de couples sur la ZPS : 1

Hierarchisation : 6

Valeur patrimoniale

Statut européen :

Directive Oiseaux (annexe I)
Convention de Berne (annexe II)
Convention de Bonn (annexe II)
Liste rouge Europe : Rare (SPEC 3)

Statut national :

Liste rouge nationale : Vulnérable

Statut régional :

Liste rouge : Vulnérable

Répartition

En Europe :



En France et en LR :

En France, l'Aigle royal est un rapace localisé aux massifs de haute montagne (Alpes et Pyrénées) et aux pré-Pyrénées (Albères, Corbières, Cévennes), où il niche à plus basse altitude.

Sur le site :

cf. carte ci-après

Morphologie

L'Aigle royal est un grand planeur dont l'envergure est impressionnante. Les adultes sont uniformément marron foncé avec des reflets dorés sur la nuque (lui ayant donné son nom catalan : *Aguila daurada*). Les juvéniles sont reconnaissables au dessous des ailes et de la queue blancs. Ces parties claires s'assombrissent progressivement chez les immatures qui acquièrent leur plumage adulte lors de leur sixième année.

Ecologie de l'espèce

- **Habitat** : Massifs montagneux présentant de vastes étendues ouvertes constituant son territoire de chasse, et falaises ou escarpements rocheux pour son site de nidification. Classiquement, les sites de nidification sont situés plus bas en altitude que les zones de chasse.
- **Alimentation** : Mammifères de taille moyenne essentiellement, oiseaux, éventuellement charognes en hiver
- **Reproduction [février-juillet]** : L'Aigle royal niche habituellement en falaise, dans des secteurs tranquilles et peu accessibles. Il peut également, à l'occasion, nicher dans un arbre. La ponte a lieu en mars et l'envol du jeune (rarement deux) a lieu en juillet. Le jeune dépend encore de ses parents pendant les quelques mois qui suivent l'envol.
- **Migration** : Les adultes sont strictement sédentaires. Les jeunes sont erratiques.

Habitats utilisés sur le site

L'Aigle royal est observé régulièrement sur la partie occidentale du site. Seuls les secteurs les plus boisés sont moins fréquentés. Il chasse préférentiellement dans les milieux ouverts : pelouses sèches, maquis, rochers. A l'est du Col de Banyuls, la présence du couple d'Aigle de Bonelli, concurrent naturel de l'espèce pour les ressources alimentaires et le site de reproduction, exclut la fréquentation régulière de l'Aigle royal.

Effectifs nicheurs et tendance démographique sur le site

Sur le site, un seul couple niche régulièrement. Néanmoins, des individus erratiques, immatures et subadultes peuvent être observés sur l'ensemble de la ZPS.

Etat de conservation

■ En France :

Une augmentation des effectifs en Languedoc-Roussillon a été constatée à la fin des années 1990 avec l'installation de nouveaux couples sur des territoires de basse altitude (Corbières). Depuis cette date, les effectifs semblent stables.

	Effectif (en couples)	%
Effectif européen*	4 300-4 800	-
Effectif français	390-450	9%
Effectif régional	45-53	11%
Effectif départemental	14-16	26 à 36%

* Russie et Turquie non comprises

■ Sur le site :

« Moyen » à « favorable » pour l'espèce et ses habitats

Etudes à développer

- Suivi de la productivité du couple nicheur.
- Surveillance du nid de mars à juillet si le besoin s'en faisait sentir.

Menaces pesant sur l'espèce et ses habitats

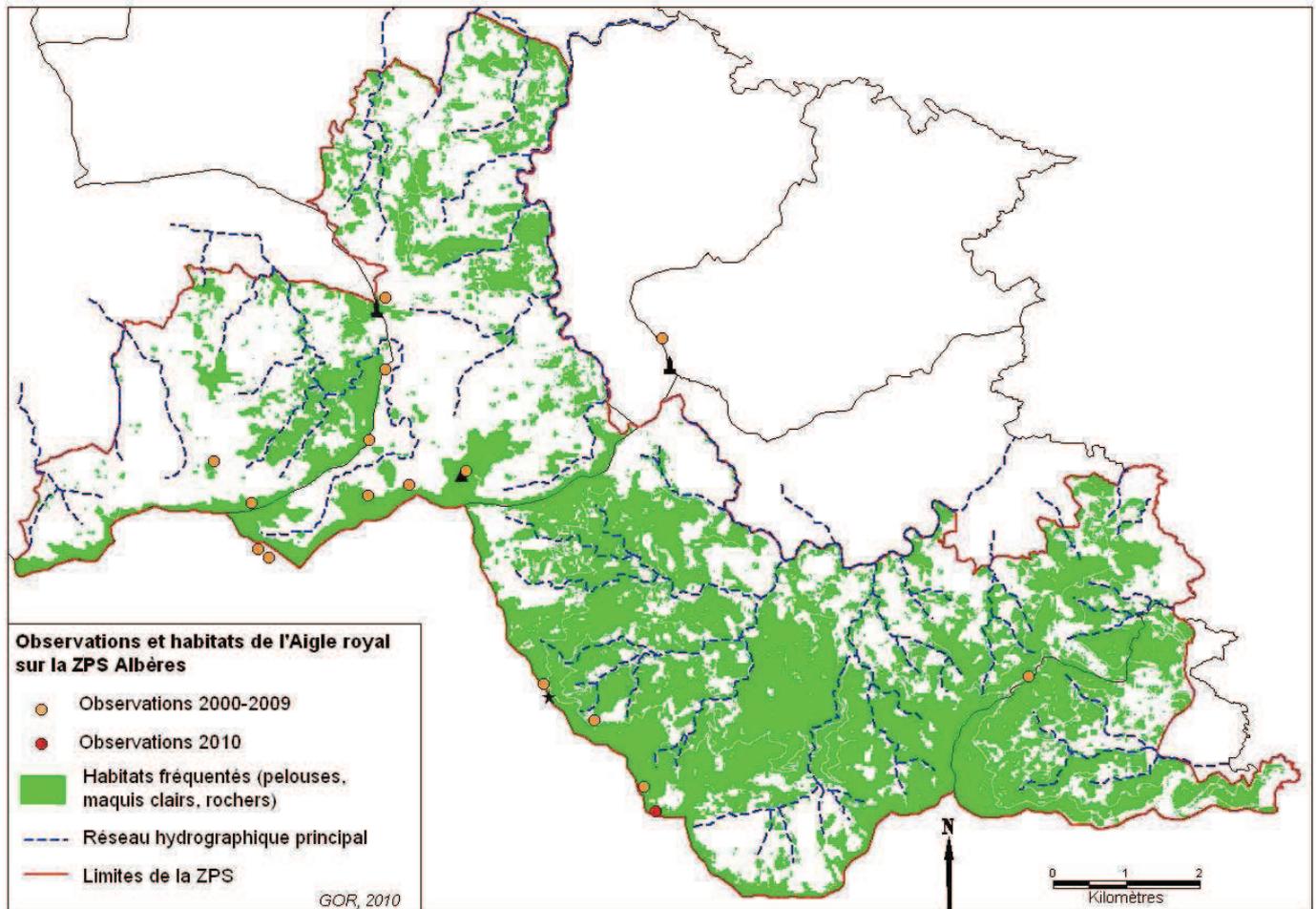
- Fermeture du milieu (embuissonnement naturel et progressif des pelouses et maquis bas)
- Raréfaction de ses espèces-proies
- Destruction de son habitat de chasse (pelouses, maquis bas) ou de reproduction (falaises)
- Dérangement humain aux alentours des sites de reproduction
- Electrocutation et collision sur le réseau électrique Moyenne Tension

Mesures de gestion favorables

- Limiter la fermeture des milieux en entretenant les dernières pelouses
- Neutraliser les lignes électriques dangereuses
- Limiter la fréquentation humaine autour des nids de février à juillet
- Prendre en compte les habitats de l'Aigle royal et de ses proies dans tout projet d'aménagement

Responsabilité sur le site

L'Aigle royal étant encore assez fréquent dans les massifs montagneux européens, et tout particulièrement dans le sud de l'Europe (Espagne, Pyrénées, Massif Central), l'espèce ne semble pas globalement menacée à l'heure actuelle. N'étant cependant jamais abondante, la responsabilité sur le site pour cette espèce reste modérée : **Note =6/14.**



Bibliographie indicative

BENEYTO A. *et al.*, 2004 – BIRDLIFE International, 2004 – CUGNASSE *et al.* 2004 – GARRIGUE J, 2006 – GOAR J.L., 2003. – GILOT F. & ROUSSEAU E., 2004 – GOAR J.-L., 2004 – MALAFOSSE J.-P. & JOUBERT B., 2004 – POMPIDOR JP., 2004 –MERIDIONALIS, 2004 – MERIDIONALIS, 2009 – WATSON J., 1999.